

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Kelly Nkapeins	Numéro de permis 2023030	Date d'inspection Le 08 novembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie Familio		Numéro de téléphone (506) 655-9355	
Adresse 225 York Street Bathurst NB			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue
- Ratio est respecté durant la visite
- L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive
- Discussion avec l'exploitante des différents moyens qu'elle peut utiliser pour planifier et documenter ses observations et activités faites auprès des enfants. Nous regardons ensemble la liste des activités quotidiennes qui se trouve dans la liste d'inspection. Un plan et des stratégies furent établis et un suivi sera fait à la prochaine inspection de surveillance.
- Une zone est désignée dans la maison familiale pour l'aire de sieste, chaque enfant de moins de 15 mois à un parc pour enfant conforme au règlement sur les lits d'enfant.
- Chaque enfant de plus de 15 mois à un lit portatif qui a une épaisseur de 5cm.
- L'espacement entre chaque lit est respecté et l'équipement de sieste est lavable et étanche.
- La nourriture qui provient de la maison porte le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin. Les collations sont fournies par l'exploitant, les parents reçoivent le menu au moins 3 jours avant de les servir.
- L'eau potable est servie tout au long de la journée
- Les enfants en bas âge ne sont pas nourris au biberon pendant qu'ils sont couchés
- Les enfants en bas âge sont surveillés en tout temps pendant qu'ils mangent ou boivent
- Les biberons des enfants en bas âge portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant et ne sont utilisés que par l'enfant auquel ils sont destinés
- Les biberons des enfants en bas âge sont rangés avec un couvercle au réfrigérateur
- Les enfants n'ont pas accès à une trampoline
- Aucune boisson ne fut retrouvée dans l'aire de jeux intérieurs des enfants durant la visite
- Une trousse de premiers soins ainsi qu'un téléphone sont retrouvés en tout temps sur les lieux d'exploitation ainsi que durant les excursions.

Observations : Lorsqu'arrivé à la garderie trois enfants font la sieste, une enfant mange son dîner tandis qu'un second se repose sur le divan. Les enfants se sont réveillés les uns après les autres pour passer à des jeux libres. La collations fut ensuite servie pour les petits.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 08 novembre 2023

Date

original signé par
Kelly Nkapeins

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 novembre 2023

Date